



---

## 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

5<sup>e</sup> commission

Point 141 de l'ordre du jour

### **Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies**

### **Improving the financial situation of the United Nations**

New York, le 19 mars 2025

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Suisse et du Liechtenstein.

Permettez-moi de réitérer nos remerciements au Secrétaire général ainsi qu'au CCQAB pour leurs rapports. Nous remercions également M. Ramanathan, Sous-Secrétaire général, pour ses exposés transparents et détaillés sur la situation financière de l'Organisation.

Ce point de l'ordre du jour est devenu d'une urgence croissante. Les défis de liquidité chroniques auxquels l'Organisation est confrontée ne sont plus un simple désagrément cyclique. Ils sont désormais de nature structurelle – sapant la capacité de l'Organisation à planifier, recruter et mettre en œuvre les mandats que nous avons nous-mêmes adoptés dans cette enceinte.

Pour la Suisse et le Liechtenstein, il ne s'agit pas uniquement d'une question budgétaire. C'est une question de gouvernance et de responsabilité politique. Nous ne faisons pas seulement face à une crise financière, mais à une crise de crédibilité. Chaque retard de paiement, chaque gel de recrutement, chaque service d'interprétation annulé érode la confiance dans notre capacité collective à mettre en œuvre les décisions que nous prenons en tant qu'États Membres.

Madame la Présidente,

La Suisse et le Liechtenstein estiment que cette session doit déboucher sur une feuille de route concrète permettant de restaurer la stabilité, l'efficacité et la confiance dans l'architecture financière des Nations Unies. À la lumière des rapports présentés et des exposés entendues, nous concentrerons aujourd'hui

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

notre intervention sur les négociations à venir. Permettez-moi de mettre en avant deux des mesures que nous jugeons à la fois nécessaires et réalisables.

Comme première mesure, nous estimons qu'il faut introduire un mécanisme permettant de reporter temporairement le retour des crédits dans des conditions bien précises. À l'heure actuelle, d'importantes sommes sont restituées aux États Membres à la fin de l'exercice budgétaire – même lorsque cette restitution compromet l'exécution du budget de l'année suivante. Cette pratique rigide peut répondre à une logique procédurale, mais elle nuit à la continuité opérationnelle. Nos délégations soutiennent donc la création d'un mécanisme conditionnel, limité dans le temps, permettant au Secrétariat de différer les restitutions uniquement lorsque deux critères clairs sont remplis : un taux d'exécution inférieur à 90 %, et une situation de liquidité telle qu'elle pourrait mettre en péril les activités de l'année suivante.

Ce mécanisme n'est pas une faille. Il constitue une marge de manœuvre protectrice – conçue pour offrir à l'Organisation juste assez d'oxygène pour éviter une paralysie au mois de janvier, lorsque les contributions commencent à peine à être reçues. Il s'agit d'une mesure équilibrée et responsable – fondée sur des critères transparents et encadrée – visant à protéger les mandats que nous avons adoptés contre les perturbations liées à un décalage temporel.

Un deuxième point que nous soutenons, c'est le recours contrôlé aux engagements spéciaux durant le premier trimestre de l'année. L'année budgétaire débute souvent dans un contexte de trésorerie contrainte, en raison du retard dans le versement des contributions mises en recouvrement. En l'absence d'outils adéquats pour combler ce décalage, la mise en œuvre des programmes souffre, précisément au moment où de nouveaux plans de travail sont lancés. Nous soutenons donc l'utilisation exceptionnelle des engagements spéciaux, limitée aux trois premiers mois de l'année budgétaire. Cela permettrait au Secrétariat de contracter les engagements nécessaires, de maintenir l'élan opérationnel et d'éviter la restitution prématurée de ressources non dépensées mais encore nécessaires.

Soyons clairs : il ne s'agit pas ici de demander de nouvelles ressources, ni d'accroître la flexibilité sans contrôle. Il s'agit d'adapter nos outils aux réalités des flux de trésorerie – afin de préserver la continuité et l'intégrité de notre action commune.

Madame la Présidente,

Aucune de ces propositions n'est radicale. Elles sont toutes pragmatiques, fondées sur des pratiques existantes, et conçues pour préserver la discipline budgétaire, la crédibilité institutionnelle et la bonne exécution des mandats – des principes que nous partageons tous.

Nous ne pouvons pas permettre que les problèmes de liquidité déterminent discrètement quels mandats réussissent et lesquels échouent. En tant qu'États Membres, nous devons veiller à ce que les décisions que nous adoptons soient également réalisables.

La Suisse et le Liechtenstein restent pleinement engagés à travailler de manière constructive avec toutes les délégations afin de parvenir à des solutions équilibrées, efficaces et urgentes.

Je vous remercie.

Madam Chair,

I have the honour to speak on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Let me reiterate our thank the Secretary-General and the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions for their reports. We are also grateful to Assistant Secretary-General Ramanathan for his transparent and detailed briefings on the financial situation of the Organization.

This agenda item has become an increasingly urgent one. The chronic liquidity challenges of this Organization are no longer a cyclical inconvenience. They are now structural in nature—undermining the Organization’s ability to plan, recruit, and deliver on the very mandates we have agreed upon in this halls.

For Switzerland and Liechtenstein, this is not merely a budgetary issue. It is a question of governance, of credibility, and of political responsibility. We are not only facing a financial crisis. We are facing a credibility crisis. Each delay in payment, each hiring freeze, each cancelled interpretation service chips away at the trust in our collective ability to uphold the decisions we take as Member States.

Madam Chair,

Switzerland and Liechtenstein believe that this session must result in a concrete roadmap to restore stability, efficiency, and trust in the UN’s financial architecture. Allow me to highlight two measures that we believe are both necessary and achievable.

First, we must introduce a mechanism to temporarily delay the return of credits under specific conditions. At present, large sums are returned to Member States at the end of the fiscal year—even when doing so places the following year’s budget execution at risk. This rigid practice may satisfy procedural formality, but it undermines operational continuity. Our delegations support the creation of a conditional, time-limited mechanism that allows the Secretariat to defer credit returns only when two clear criteria are met: When the implementation rate falls below 90%, and when the liquidity situation is such that it could threaten delivery in the following year.

This mechanism is not a loophole. It is a protective buffer—designed to give the Organization just enough breathing room to avoid paralysis in early January, when incoming contributions are often

delayed. It is a measured and responsible safeguard—based on transparent triggers and limited in scope—that protects the mandates we have adopted from disruption due to timing mismatches.

Second, we support the controlled use of special commitments during the first quarter of the year. The financial year often begins with constrained liquidity due to the lag in the payment of assessed contributions. Without adequate instruments to bridge that gap, programme delivery suffers just when new work plans begin. We therefore support the exceptional use of special commitments, limited to the first three months of the budget year. This would allow the Secretariat to: Engage necessary obligations, maintain operational momentum, and avoid the premature return of unspent but still-needed resources.

Let us be clear: this is not a call for new resources, nor for increased flexibility without oversight. It is a call for timing tools that match the reality of our cash flow patterns—tools that preserve the continuity and integrity of our shared work.

Madam Chair,

None of these proposals are radical.

All of them are pragmatic, grounded in existing practices, and designed to preserve the fiscal discipline, institutional credibility, and mandate delivery that we all value.

We cannot allow liquidity issues to quietly dictate which mandates succeed and which ones falter.

As Member States, we must ensure that the decisions we make are not only adopted—but also implementable. Switzerland and Liechtenstein remain committed to working constructively with all delegations to deliver solutions that are balanced, effective, and urgently needed.

I thank you.